

# SCP LEVESQUE CALLARD BREHERET

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

1, rue Auguste Saupin - BP 2305

44120 VERTOU

☎ 02 40 34 20 74

E-mail : huissiers-justice.vertou@wanadoo.fr

☎ 02 40 34 55 71

CCP NANTES 20041-01011-0371192 D 032 - 33

PREMIER ORIGINAL  
 SECOND ORIGINAL  
 COPIE

## PROCES VERBAL DE DEPOT

### AU RANG DES MINUTES

L'AN DEUX MILLE ONZE

LE VINGT SIX AOUT

A la demande de :

**CIC OUEST**

SA Au capital de 83 780 000 Euros,

Dont le siège est

2 Avenue Jean-Claude Bonduelle

44000 NANTES

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domicilié

ès-qualité audit siège.

Jean-Pierre LEVESQUE, Isabelle CALLARD, Cyril BREHERET, Huissiers de Justice Associés, Membres de la Société Civile Professionnelle « Jean-Pierre LEVESQUE, Isabelle CALLARD, Cyril BREHERET », titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grand Instance de NANTES, ayant son siège à VERTOU, 1, rue Auguste Saupin, soussigné

Certifions avoir déposé ce jour au rang des minutes de notre étude, le règlement complet du jeu :

«CIC RENNES FREVILLE 2011 »

organisé par la société requérante du 27 Septembre au 22 Octobre 2011.

Ce règlement de douze articles a été rédigé sur deux pages.

\*\*\*\*\*

Et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal de dépôt au rang des minutes pour servir et valoir ce que de droit.

Les gagnants pourront demander le remboursement de leurs frais de déplacement occasionné pour venir retirer leur lot, calculé sur la distance entre leur domicile (présent sur le territoire CIC Ouest) et l'agence CIC Rennes Fréville. Celui-ci tiendra compte du parcours calculé de leur habitation à l'agence bancaire CIC Rennes Fréville, à raison de 0.46 € le km (pour un trajet en voiture particulière).

#### **ARTICLE 10 : loi informatique et liberté**

Les informations recueillies à l'aide du bulletin de participation peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées sur toutes les personnes citées sur le bulletin seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la remise du lot ainsi qu'à des fins de prospection commerciale. Elles ne pourront être communiquées à des tiers que pour les seules nécessités afférentes aux finalités sus évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.

Toutes les personnes citées sur le bulletin disposent d'un droit d'accès, de rectification, de communication et d'opposition sur simple demande auprès de CIC Ouest - 2 avenue Jean Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex ».

Chaque gagnant autorise l'utilisation éventuelle de son nom et de sa photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle ou purement informative liée au présent jeu, en donnant son accord écrit sur les dispositions du présent article, conformément à la législation en vigueur. Cette utilisation ne pourra pas ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

#### **ARTICLE 11 : divers**

Toutes difficultés quant à l'interprétation du présent règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de un mois après le tirage au sort. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent. Elle ne saurait être responsable de tout fait qui ne pourrait lui être imputable notamment en cas de force majeure susceptible de modifier, perturber ou annuler le jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

#### **Article 12 - LOI APPLICABLE**

Le présent règlement est régi par la loi française.



Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, BP 84001, 44040 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 83 780 000 € - SIREN 855 801 072 RCS Nantes - LBF 465. Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance : N° ORIAS 07 008 480 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Contrats d'assurance souscrits auprès de ACM VIE SA et ACM IARD et distribués sous la marque CIC Assurances.





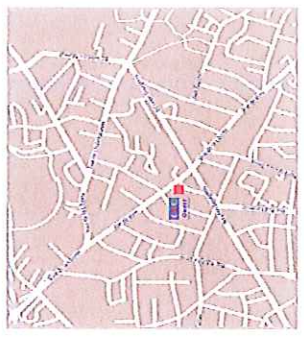


>>> Pour nous rencontrer, il vous suffit de contacter l'agence CIC Rennes Fréville.  
Un conseiller se tient à votre disposition pour étudier vos projets !



De gauche à droite,  
Gwilherm Briquet,  
Estelle Kosicki,  
Sylvain Elluard, directeur.

>>> Une agence CIC Ouest près de chez vous :



12 rue de Surède  
35200 Rennes  
tél : 02 23 30 58 50  
fax : 02 99 36 03 89  
email : 14540@cic.fr  
Heures d'ouverture :  
du mardi au vendredi  
8h45 - 12h30 et 13h45 - 18h00  
samedi 8h45 - 12h30

### Professionnels, optez pour un partenariat gagnant !

**Gestion courante**  
Le Contrat Professionnel Global  
Indispensable, avantageux, sans surprise et efficace.  
Une offre globale forfaitaire sur les produits et services de la banque au quotidien.

**Financement professionnel**  
Pour démarrer, développer votre activité ou acquérir de nouveaux matériels.  
50 % de réduction sur les frais de dossier.  
Gain de 100 € HT. (4)

**Vous protéger et préparer votre retraite**  
La santé, la prévoyance, la retraite sont plus que jamais des préoccupations incontournables.  
1 mois offert sur votre assurance santé CIC(5).

**Votre Terminal de Paiement Electronique**  
3 mois offerts sur la location de votre TPE.  
Gain minimum de 51 € HT. (4)

### Particuliers, des offres adaptées à votre vie !

**Votre banque au quotidien**

**Gestion courante**  
Le Contrat Personnel  
Choisissez la banque qui vous ressemble !  
Avec un abonnement forfaitaire mensuel, vous accédez aux services de votre banque au quotidien.  
5 mois offerts (6)

**Téléphonie**  
CIC Mobile  
1 mois de forfait téléphonique offert pour toute souscription d'une offre CIC Mobile avec engagement de 24 mois. (6)  
Avantage Famille : jusqu'à -20 % par mois sur l'ensemble de vos forfaits.

**Epargne**  
Faites décoller votre épargne  
Livret Bienvenue à 4% (7)  
Un placement qui allie sécurité et disponibilité.  
Sa rémunération est garantie.  
50 € versés sur le plan d'épargne programmée CIC de votre choix. (8)

**Vos assurances**

**Auto - Habitation - Santé - Prévoyance**  
Des solutions qui vous facilitent la vie sans oublier d'être avantageuses.  
1 mois offert pour un nouveau contrat d'assurance souscrit et 2 mois offerts à partir de 3 contrats d'assurances souscrits. (9)

**Vos projets**

**Immobilier**  
Plus qu'un taux, nous vous proposons une étude personnalisée de votre financement tenant compte des avantages des mesures gouvernementales. (10)

**Travaux, auto, vacances, informatique, électroménager...**  
Nous disposons d'un large choix de prêts adaptés à chaque étape de votre vie. (11)  
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Jeu gratuit sans obligation d'achat.**  
Pour participer, il vous suffit de compléter ce bulletin et de le déposer à l'agence CIC Rennes Fréville dans l'urne prévue à cet effet entre le 27 septembre et le 22 octobre 2011.

Vos coordonnées :

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Conformément à la loi informatique et libertés, du 6 janvier 1978, il convient de préciser que les données personnelles collectées seront utilisées pour l'organisation du tirage au sort et la tenue des fichiers ainsi qu'à des fins de marketing direct. CIC Ouest est responsable de ces données et vous informe que pour les seules finalités afférentes aux finalités sus-évoquées, et pour répondre, le cas échéant, aux obligations légales et réglementaires.



Parce que le monde bouge.